

République Française
 Département de Haute-
 Savoie

**COMMUNE DE
 ONNION**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

🌀 Séance du 30 juin 2026 🌀

L'an deux mille vingt-six, le à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 25/06/2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Absents excusés : 03

Pouvoirs : 02 (CAVET Elise ayant donné procuration à GERVAIS André et GUILLERON Audrey ayant donné procuration à PAPI Guillaume)

Votants : 14

Secrétaire de séance : VELAT Jocelyne

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✓		GERVAIS Jean- Claude	✓		JACQUARD Thierry	✓	
VELAT Jocelyne	✓		BONDAZ Viviane	✓		CHARDON Brigitte	✓	
PAPI Guillaume	✓		OBERSON Jean- François	✓		GUILLERON Audrey		✓
MAURE Nadine	✓		MAURE Céline	✓		HAY Matthieu		✓
JADOT Jean-Noël	✓		CAVET Elise		✓	LAFFONT Florent	✓	

DELIBÉRATION N°84_2026

ADOPTÉE à l'unanimité

**Subvention exceptionnelle versée à la coopérative scolaire
 d'ONNION**

Rapporteur : M. Le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de soutien financier présentée par la coopérative scolaire ;

Considérant qu'il convient d'accompagner financièrement la coopérative scolaire, pour l'acquisition de matériels piscine pour les élèves, dans le cadre du projet pédagogique ;

**Le conseil municipal,
 Le Maire entendu et après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,**

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de **100.00 euros** à la coopérative scolaire de l'école d'ONNION pour l'acquisition de matériels piscine.

DIT Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2026

Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,

VELAT Jocelyne



Le Maire,

GERVAIS André

